



FEDERATION FRANCAISE DE TWIRLING-BATON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

COMMISSION JUGES

Juge Nationale 3 (JN3)

Accès à la formation :

- Etre licencié pour l'année en cours
- Etre âgé de 16 ans minimum à la date de l'inscription
- Etre titulaire du 2^{ème} degré de la méthode ou avoir une expérience significative équivalente

Déroulement de la formation :

- Stages théoriques (6 - d'octobre à janvier)
- Jugements en blanc sans formateur (mises en situation réelle lors des compétitions 2016)
- Jugement en blanc avec formateur (1 mise en situation réelle lors des compétitions 2016)
- Stage de révision (Octobre 2016)
- Examen (Novembre 2016)

Déroulement des stages théoriques :

- Apprentissage de la technique de la prise de notes
- Evaluation de la réalisation
- Connaissance des barèmes de la filière Nationale 3
- Connaissance des méthodologies de jugement solo, duo et équipe de la filière Nationale 3
- Mise en application
- Lors des stages théoriques, possibilité de participer à différents modules dits de formation commune (avec les enseignants)

Validation de la formation :

Examen en Novembre (N+1), délivrance du titre de Juge Nationale 3.

La formation JN3 est le premier palier de la fonction de juge. Sous certaines modalités, un JN3 pourra prétendre suivre la formation juge Nationale 2 (JN2), puis juge Nationale 1 (JN1). Il jugera les championnats de niveau N3 ainsi que les critères de niveau N3.

Date des stages :

Stages en CNF :

- 3 et 4 octobre 2015
- 17 et 18 octobre 2015
- 7 et 8 novembre 2015
- 21 et 22 novembre 2015
- 12 et 13 décembre 2015
- 9 et 10 janvier 2016

Jugement en blanc :

- Un jugement en blanc sans formateur (lors des départements et des ligues)
- Un jugement en blanc avec formateur (lors des ¼ ou ½ finale)

Révision / Examen :

- Stage de révision en octobre 2016
- Examen en novembre 2016